

Objectifs priorités et propositions :

Ce document est un support de suivi et de travail des objectifs priorités pour la thématique « Cohabiter – Biodiversité, eau et nature en ville ». Il permet de recenser les propositions faites par les habitant.es, d'établir un état des informations sur le travail déjà engagé à Ivry.

Sur la colonne de gauche, vous trouverez les blocs de propositions similaires. Sur la colonne de droite, vous trouverez des informations concernant ce qui se fait déjà à Ivry, à l'initiative de la Municipalité ou du Territoire (Grand-Orly-Seine-Bièvre) ou bien de collectifs et d'associations. Dans cette même colonne est distingué : ce qui relève des « **projets à co-construire** », c'est-à-dire à travailler collectivement dès ce premier comité de suivi. Et, ce qui relève de **l'information et du suivi**, c'est-à-dire des projets ou politiques publiques : ce qui est déjà mis en œuvre ou ce qui est déjà en réflexion, ce qui pourrait être discuté et travaillé ultérieurement. Les propositions travaillées dans le cadre du comité de suivi « Cohabiter – Biodiversité, eau et nature en ville » ont vocation à s'intégrer dans le développement de l'étude biodiversité, les deux démarches s'enrichissant l'une l'autre.

Expliquer ce qu'est la trame verte et la trame bleue

- **Végétaliser les espaces publics**

Blocs de propositions :	Informations :
1. Planter des arbres le long des trottoirs et voies de tram et penser à végétaliser les terrasses de cafés/restaurants	<p>La végétalisation des rues est un objectif de la Municipalité lorsque cela est possible. C'est par exemple le cas de la Rue Hoche.</p> <p>En matière d'installation, une plantation nouvelle d'arbres sur un trottoir existant nécessite que le trottoir fasse minimum 4 mètres de large, qu'il n'y ait pas de réseau en-dessous et que la plantation soit compatible avec d'autres usages. Pour les voies nouvelles, la Charte des espaces publics de la ville prévoit la réserve de 2 mètres de trottoir pour les réseaux, et permet d'implanter d'autres usages dont la plantation d'arbres.</p>
2. Améliorer et élargir les trottoirs et favoriser la végétation (ex : démarches à Bordeaux, avec des trottoirs et de la nature en bordure d'immeuble)	<p>Un des aspects du Plan local d'urbanisme (PLU) est de maintenir et de développer les alignements d'arbres pour renforcer les corridors écologiques de la trame verte. La constitution d'une trame verte favorise le cheminement de la faune à travers la ville, le développement des plantes et la protection d'arbres remarquables. Il y a actuellement environ 4 500 arbres à Ivry, pour une partie à la charge de la Municipalité et pour une autre partie à la charge du Département du Val-de-Marne. Pour information, un arbre coûte environ 6 000 euros, (fourchette basse).</p> <p>Concernant les terrasses, il y a également un besoin d'équilibre des usages à prendre en compte.</p> <p>En résumé, il est possible de planter des arbres, et c'est la volonté des collectivités dont Ivry. Cela nécessite de créer des fosses de plantations de 9m³ de terre végétale, lorsqu'il n'y a pas de réseaux sous terrain. De plus, une étude biodiversité est en cours afin d'identifier les trames vertes à préserver et à développer. Dans ce cadre, des balades urbaines participatives ont été organisées afin de déterminer les espaces à préserver et/ou à développer. Plus d'informations sur : https://www.ivry94.fr/550/la-biodiversite-a-ivry.htm</p>

	<p>La démarche autour de l'étude biodiversité est rentrée dans sa phase 2 et a vocation à se produire un plan d'action de préservation de la trame verte.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>3. Mettre des bordées d'arbres sur les rues, avenues, ruelles, places, etc.</p> <p>4. Plus d'arbres d'alignement</p>	<p>Concernant les arbres sur les trottoirs et les alignements, des informations se trouvent ci-dessus. Par ailleurs, il y a une volonté de végétaliser les places minérales, notamment la place Voltaire qui est en projet. Une démarche de concertation se poursuit sur ce projet.</p> <p>L'étude biodiversité lancée par la ville en 2021 et se poursuivant a aussi pour objectif d'identifier les trames vertes à préserver et développer, afin de renforcer la végétalisation à terme. Cette proposition peut se travailler avec l'étude biodiversité pour identifier des lieux propices à une végétalisation renforcée.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>5. Planter des arbres et des fleurs sur les trottoirs</p>	<p>Concernant les plantations d'arbres sur les trottoirs, des informations se trouvent ci-dessus.</p> <p>Concernant les fleurs, si cela concerne les plantes à massifs, ces plantations sont très énergivores puisque consommatrices en matière d'eau et d'engrais, pour des fleurs ne restant pas dans le temps. Cependant, la plantation d'arbustes, graminées et/ou de plantes vivaces est tout à fait réalisable, puisque les racines de ces plantes nécessitent moins de profondeur de sol perméable.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>6. Planter davantage de fleurs, dans les parcs et sur la ligne sur tramway T9</p>	<p>Aujourd'hui, la Municipalité fait le choix de limiter les spots de plantations de fleurs. La production de fleurs bisannuelle est très énergivore, très consommatrice en termes d'eau et d'engrais, pour des fleurs ne restant pas dans le temps. Il faudrait évoluer vers un changement de paradigme pour privilégier des plantes vivaces, graminées, plus économes en énergie, qui apparaissent comme moins "fleuries" pour la population mais qui ont tout autant d'intérêt en terme de biodiversité.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>7. Proposition d'implanter une ou plusieurs mini-forêts urbaines sur le modèle de celle existant depuis janvier 2021 en face du 162 rue Louise Aglaé Cretté à Vitry-sur-Seine. Ce type de forêt prévoit la plantation de centaines/milliers d'arbres sur une parcelle comprise entre 100m2 et 3000m2 ou plus, selon la technique japonaise Miyawaki. L'un des objectifs est d'atteindre un haut niveau de biodiversité en ville et de réduire les gaz à effet</p>	<p>Une expérimentation de forêt Miyawaki est déjà en cours à Romain Rolland, et il n'y a de volonté de répliquer l'expérience.</p> <p>Dans les mini-forêts urbaines utilisant la technique japonaise Miyawaki, les arbres sont trop rapprochés et peuvent lutter les uns contre les autres pour leur survie. De fait, l'intérêt écologique et notamment en terme de biodiversité peut ne pas être avéré. De plus, la plantation d'arbres très rapprochés en fait un espace rendant impossible d'autres usages (balades, piques-niques, etc), recherchés sur un territoire urbain dense et nécessitant des espaces ouverts à la population. Cela pose la question de l'opposition des usages et des choix que l'on fait.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>de serre. Installer un panneau informatif devant la mini-forêt afin de sensibiliser sur la démarche d'implantation d'une mini-forêt</p>	
<p>8. Mettre de la végétation aux pieds des arbres au lieu des grilles 9. Décimenter le tour des arbres 10. Supprimer le goudron au pied des arbres (ex : Place Léon Gambetta) 11. Pieds d'arbres à dégager et à planter, et avec des pieds d'arbre au sol plus bas que le trottoir 12. Plantations au pied des arbres dans les rues</p>	<p>Le principe de base est de mettre une grille en pieds d'arbres afin de protéger du piétinement, les racines proches de la surface du sol étant essentielles au développement de l'arbre, et d'éviter le tassement des jeunes racines et favoriser la perméabilité du sol. De plus, les racines apparentes peuvent provoquer des accidents. L'utilisation de la résine et des copeaux de bois sont privilégiées en usages piétonniers forts ou quand les racines sont trop développées et peuvent provoquer des accidents, ou dans les cours d'écoles (où les grilles peuvent provoquer des accidents). Les ciments ne sont jamais utilisés. Principe aujourd'hui : il n'y a plus de désherbage aux pieds d'arbres lorsque l'environnement le permet, ce qui laisse place à une nouvelle végétation.</p> <p>Il y a une expérimentation d'espaces entourés de ganivelles, barrières de petits pieux de bois, avec choix de végétation de plantes plus indigènes. Ces choix vont dans le sens de laisser la nature se développer afin de favoriser la biodiversité. Cela fonctionne mais cela engendre des contraintes de nettoyage pour la ville, car certains habitants respectent moins ces espaces et s'en servent comme poubelles ou parcs fermés pour chiens.</p> <p>Au vu du changement nécessaire de paradigme commun pour laisser la nature se développer au pied des arbres, cela pourrait faire l'objet d'un projet collectif de valorisation de ces espaces ?</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>13. Planter plus d'arbres qui aident à la pollinisation 14. Favoriser la plantation d'arbres fruitiers 15. Planter des arbres fruitiers en complément au lieu des arbres habituels (bien choisir des endroits pour éviter les problèmes de fruits qui tombent) 16. Planter des palmiers</p>	<p>Concernant la plantation d'arbres pollinisateurs, tous les arbres pollinisent mais il peut être fait le choix de planter des espèces plus favorables aux insectes pollinisateurs. Concernant les arbres fruitiers, dans une ville de première couronne où la pollution est très présente, une prudence s'impose face à la consommation des fruits de ces arbres. Cela pourrait aussi poser la question des fruits non ramassés, des insectes, du vandalisme, etc. Concernant les palmiers, ils présentent peu d'intérêt pour la biodiversité, mais ne sont pas à exclure du fait du changement climatique. Cela peut être à réfléchir pour changer le cadre de vie. Il y a déjà certains palmiers à la cité PMC (mais ils ont été brûlés) et devant le Centre Administratif et Technique AT ST-Just ; et il y en avait dans un espace végétalisé à Marcel Cachin, déplacés pour le moment mais ils pourraient être remis. Les palmiers peuvent être sujets à de nombreux parasites, comme l'a montré l'exemple de palmiers dans le Sud de la France, à Nice.</p> <p>Au vu de l'intérêt porté par ces propositions sur l'augmentation de la palette végétale, un groupe de travail peut être mis en place pour établir une typologie des arbres qui présentera la palette végétale avec ses avantages, ses contraintes, ce qui est favorable à la biodiversité, etc.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>17. Chemins verts : mettre des haies, faire des</p>	<p>Le problème se pose avec la floraison des épillets, qui représente un danger pour les animaux domestiques, en particulier les chiens. L'autre question est celle des usages</p>

<p>chemins sinueux, favoriser une vraie impression de nature</p>	<p>en ville, et du souhait pour beaucoup d'habitants d'une herbe tonte afin de se poser, pique-niquer, etc. Cependant, il est vrai que les haies aident à favoriser une vraie impression de nature, notamment en espace urbain. (rajouter une phrase sur l'étude et sa présentation).</p> <p>Cette proposition peut se travailler avec l'étude biodiversité pour identifier des lieux propices pour des chemins verts.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>18. Des jardinières sur les garde-corps</p>	<p>Cela ne va pas dans le sens de ce qui est porté par la démarche « Pour le climat, à Ivry, on agit ! ».</p>
<p>19. Transformer les parkings et les places minérales inutilisées en nouveaux espaces verts</p>	<p>Au vu de la densité d'Ivry-sur-Seine, il y a sûrement peu de parkings inutilisés. Une analyse serait à faire pour les identifier s'ils existent. Il est possible de déminéraliser des parkings en utilisant des caillebotis, lorsque les usages ne sont pas continus et qu'il y a du roulement. Cela semble difficile pour des usages intenses.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>20. Augmenter les surfaces de pleine terre 21. Désimperméabiliser les trottoirs et les espaces publics 22. Davantage d'espaces verts en ville 23. Plus de parcs près de chez soi pour ne pas avoir à utiliser de véhicules 24. Protéger/conserver les espaces verts naturels existants (ex : 171 rue Marcel Hartmann) 25. Créer des îlots de fraîcheurs et végétaux dans le quartier Marat-Parmentier</p>	<p>Une étude biodiversité est en cours afin d'identifier les trames vertes à préserver et développer sur le territoire. Des balades urbaines participatives ont eu lieu en mai et juin, afin de découvrir les trames vertes de la ville et déterminer collectivement des espaces à revégétaliser.</p> <p>Des projets de déminéralisation sont en cours, notamment la végétalisation de la place Voltaire et le projet d'agriculture urbaine à Gagarine.</p> <p>Cette proposition peut se travailler avec l'étude biodiversité pour identifier des lieux propices à une végétalisation renforcée.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>26. Autoriser la destruction du bitume dans certains espaces urbains pour y remettre de la biodiversité dans une visée d'éducation populaire et de création de liens. L'expérience a été réalisée à Evry par l'artiste Vince, elle a suscité l'intérêt des voisins et a permis la création de liens sociaux</p>	<p>Le comité de suivi peut être l'espace pour déterminer ensemble de nouveaux espaces à désimperméabiliser, et pour lancer un projet comme celui proposé.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>

<p>et de partage de connaissances autour de l'agriculture urbaine en lien avec l'art urbain.</p>	
<p>27. Pour mieux cohabiter entre faune, flore et humains il est nécessaire de renforcer la nature sauvage dans les parcs de la ville, créer des lieux de biodiversité dans chaque parc (arrêter les jardins à la française type Versailles) pour permettre l'épanouissement de toutes les espèces.</p>	<p>Les espaces de nature en ville dans un territoire dense, sont pensés pour une diversité d'usages tout en préservant la biodiversité. L'étude biodiversité en cours poursuit cet objectif.</p> <p>Idée : Identifier les orientations par espaces, et notamment les réservoirs de biodiversité à préserver. C'était l'objet de la première année de l'étude biodiversité, qui pourrait s'enrichir d'un travail collectif en comité.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>28. Débétonner les berges afin d'y installer davantage de verdure et de fraîcheur, débétonner le centre-ville, poser des revêtements clairs qui réfléchissent la lumière plutôt qu'ils l'absorbent</p>	<p>Il y a une étude en cours sur la reconquête des berges de Seine qui permettra de mieux concilier les objectifs de biodiversité, d'offre d'activité de loisirs et récréative sur ces espaces, avec le maintien ponctuel et organisé des fonctions productive des quais de Seine. Un espace de 15 000 mètres carrés est d'ores et déjà prévu pour une déminéralisation. Ces espaces n'appartiennent pas à la ville mais à VNF (Voies Navigables de France).</p> <p>Concernant les revêtements clairs, ils ne sont pas souhaitables pour les voiries car ils réfléchissent la lumière et éblouissent les usagers, pouvant causer des accidents. Cependant, cela peut être réfléchi pour d'autres types d'espaces.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>29. Des prairies fleuries dans les espaces moins accessibles</p>	<p>Il a été décidé de faire une parcelle en prairie fleurie, dans un espace reculée dans la rue Antoine Thomas. Il y sera privilégié des mélanges vivaces favorables à la biodiversité. Bien souvent, les grainetiers proposent des mélanges annuels et qui viennent de loin non adaptés à l'écosystème. C'est possible à mettre en place, mais il faut trouver les espaces et toujours privilégier l'équilibre des usages.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>30. Planter des haies avec diverses essences le long des grilles du parc des Cormailles (par exemple)</p>	<p>Il y en a au cimetière vivant avec des petits arbustes, ainsi qu'au square des hautes bornes. Limite de l'implantation des haies vives du fait de leur coût de gestion important (4 fois/an), et que la taille n'est pas mécanique. Cela présente un grand intérêt en termes de préservation de la biodiversité et pour donner une sensation d'espace vert. Cette proposition peut être réfléchi avec une identification des espaces où cela est possible à mettre en œuvre. Cette proposition peut se travailler avec l'étude biodiversité pour identifier des lieux propices pour planter des haies.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>31. Un espace public végétalisé destiné aux 12-18 ans dans le quartier Marat-Parmentier. Avec un "jardin sensoriel" pour</p>	<p>Il y a une carence d'espace pour les ados. Le Parc de la Confluence va combler ce manque pour ce quartier. Si le quartier visé par la proposition est Marat-Parmentier, il faut trouver le terrain. Il est prévu un city stade dans la ZAC Gagarine. Le jardin sensoriel est une idée possible à mettre en place, et envisageable collectivement.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>

les enfants autistes notamment	
32. Réaménager le square des alliés	Les services travaillent à cette proposition, en lien avec les objectifs de l'étude biodiversité.
33. Cesser de tailler les arbres au carré dans les rues, côté route	<p>Ce qui est reproché, c'est la taille en marquise ou taille en rideau. Cela n'est pas le principe pour les nouveaux arbres plantés, cela se fait seulement sur les arbres anciens de plus de 50 ans. Cela s'explique car c'était l'usage il y a 50 ans en terme ornemental, hors aujourd'hui, les usages ont changé mais les arbres sont habitués à cette taille et pourraient subir des dommages (pertes de branches) si on change leur taille maintenant. En effet, les plantations ne sont pas adaptés à une tonte taille libre, il n'y a pas de respect des gabarits de circulation.</p> <p>Il y a eu des mauvais choix d'espèces à l'époque, à trop fort développement et pas adapté au milieu urbain. L'orientation actuelle est bien différente. Il reste 325 arbres taillés en marquise à la ville, tous de plus de 50 ans, auxquels s'ajoutent les arbres du département, que l'on ne peut quantifier.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
34. Inverser la politique précédente qui coupait les arbres (ex : Boulevard Brandebourg) et au contraire planter des arbres	<p>Le principe : 1 arbre coupé = 1 arbre remplacé (pas forcément au même endroit). Les arbres sont coupés pour des raisons de nouvel aménagement, pour des raisons de sécurité ou pour préserver la santé de l'arbre.</p> <p>Par ailleurs, le Conseil Départemental a une volonté de planter des arbres, et notamment à Ivry, mais la ville n'a pour le moment aucun regard sur les coupes d'arbres opérées par le CD.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
35. Créer une trame verte entre le Petit-Ivry et la Seine	<p>Dans le cadre de l'étude biodiversité en cours, l'objectif est de créer un armement législatif afin de protéger la trame verte, dans les espaces publics et privés. La difficulté pour le moment est que le faisceau ferroviaire forme une barrière infranchissable.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
36. Ne pas mettre des arbres en pots (projet du Budget participatif 2019) et suivre les arbres qui le sont aujourd'hui	<p>Il n'y a aucune volonté de reproduire l'expérience, mais une idée de pérenniser certains des arbres en pleine terre.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

- **Rafraîchir la ville**

Propositions :	Informations :
37. Les cours d'école ont toutes été hyper-bétonnées dans les dernières décennies. Cela apparaît plus "propre" mais c'est très désagréable quand il fait chaud. Cela cantonne un peu les enfants aux jeux de ballons souvent créateurs de tensions et d'inégalités. Les rendre plus "vertes"	<p>Des projets sont en cours, avec un prototype d'îlot de fraîcheur dans la cour de l'école Paul Langevin. La volonté de la ville est d'aller vers les cours Oasis.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>permet de faire des cours d'école des espaces plus agréables, mais également plus pédagogiques puisqu'on peut y apprendre le vivant par l'observation. Les cours peuvent aussi devenir des espaces refuges pour le voisinage en cas de canicule... Exemple des Cours Oasis de la Ville de Paris.</p>	
<p>38. Végétalisation des toits d'écoles</p>	<p>Il y a problème posé par la végétalisation artificielle, qui ne résiste pas aux vagues de chaleur sauf en arrosant beaucoup (à l'encontre des enjeux de raréfaction de l'eau), présente un intérêt limité en termes de biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique. La problématique est l'épaisseur de terre végétale utilisée au-dessus du bâtiment : il peut y avoir un problème d'étanchéité si on met trop de terre et de résistance du bâtiment / s'il n'y a pas assez de terre, la végétalisation ne tiendra pas. Les interventions ne peuvent être que minimales au risque d'abimer le bâtiment. Cela pose aussi des gros problèmes logistiques (accès, matériel à faire monter), et cela nécessite de l'envisager dans la construction des bâtiments : surtout significatif.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>39. Travailler aux projets de cours d'école dans le cadre de la gestion des eaux pluviales à la parcelle</p>	<p>Tous les projets de cours sont pensés dans le cadre de la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Il y a des réflexions en cours pour la mise en place de récupérateurs d'eaux de pluie pour arroser les jardins potagers et à moins de goudron dans les espaces de jeux de cours.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>40. Mise en place de terrariums dans les écoles</p>	<p>Il n'y a pas de terrarium dans les accueils collectifs de mineurs. Cela ne présente pas d'intérêt en matière de lutte contre le réchauffement climatique, mais cela peut avoir un intérêt pédagogique.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>41. Donner la possibilité aux enfants de se baigner ailleurs que dans le canal interdit au milieu du parc</p>	<p>Il y a une réglementation particulière qui rend difficile l'ouverture d'un lieu de baignade, pour des raisons de sécurité et des raisons sanitaires. Cependant, le besoin de lieu où les enfants peuvent se rafraîchir de manière ludique est réel, c'est pourquoi la ville s'oriente vers des aménagements de fontaines ludiques, type miroirs d'eau. Une réflexion est en cours sur les berges de Seine.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>42. Installer davantage de récupérateur d'eau</p> <p>43. Utiliser l'eau de pluie pour les espaces publics plutôt que de l'envoyer dans les égouts</p>	<p>C'est possible, à budgétiser et en réfléchissant à en placer au bon endroit. On peut questionner la pertinence d'installer des récupérateurs d'eau, alors qu'il peut aussi être envisagé de déminéraliser pour laisser l'eau s'infiltrer dans les sols. Il y a une recherche de revêtements plus perméables dans tous les nouveaux projets.</p> <p>Si le choix est fait d'installer des récupérateurs d'eau, l'identification des espaces peut se faire collectivement.</p> <p>Projet à co-construire</p>
<p>44. Penser l'accès à l'eau pour la faune sauvage, les oiseaux,</p>	<p>Il y a une volonté à la ville de créer des zones humides afin de rafraîchir la ville et de favoriser la biodiversité, tout en étant vigilant sur la prolifération</p>

<p>etc.</p> <p>45. Donner l'accès à l'eau pas seulement aux oiseaux mais aussi aux petits mammifères</p> <p>46. Créer des zones d'expansion des crues qui sont des parcs et zones humides hors temps inondation/crués</p> <p>47. Créer des mares (points de fraîcheur en période de grande chaleur et zones de développement de la faune sauvage)</p>	<p>des moustiques. Cela a aussi un intérêt sur un territoire inondable comme Ivry.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>48. Installer des fontaines potables ou non, cartographier les fontaines et favoriser la pénétration de l'eau dans les sols</p> <p>49. Développer des fontaines dans l'espace public</p> <p>50. Accès à l'eau dans l'espace public (fontaines, etc.) et pour pouvoir remplir les gourdes</p>	<p>Le principe actuel est d'en installer dans tous les quartiers. La place de l'eau va augmenter dans la ville.</p> <p>Il y a aussi un développement vers des fontaines ludiques et d'agrément (projets ZAC Gagarine-Truillot, ZAC Ivry Confluences).</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

- **Créer des espaces dédiés permettant de préserver l'eau, de lutter contre le risque inondable et de favoriser la biodiversité**

Propositions :	Informations :
<p>51. Créer des espaces verts pouvant être inondés</p>	<p>L'aménagement d'espaces verts pouvant être adaptés à des phénomènes d'inondation est travaillé à Ivry-Port dans le cadre du projet d'aménagement Ivry-Confluence.</p> <p>Par ailleurs, pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et aux épisodes de pluie entraînant des débordements, les services de la ville d'Ivry-sur-Seine et de l'établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre développent des projets de gestion environnementale des eaux de pluie : des « noues » végétalisées, de pleine terre, peuvent être installées dans l'espace public.</p> <p>La gestion des eaux de pluie à la parcelle, par infiltration, au plus près d'où elles tombent, est alors possible et s'appuie sur l'évapotranspiration ou le pompage des eaux par les végétaux plantés dans les noues. Par ailleurs, ces noues constituent, grâce à cette présence de l'eau et des végétaux, des îlots de fraîcheur au sein du quartier. Récemment, trois noues ont été installées Rue du Colombier (quartier</p>

	<p>Marat-Parmentier). Des noues sont en cours de construction Rue Carnot (quartier Monmousseau-Vérillot).</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>52. Désimperméabiliser les parkings en surface (ex : les supermarchés)</p>	<p>En ce qui concerne les parkings de supermarché, ce sont des espaces privés où la Municipalité ne peut imposer des projets de désimperméabilisation. La ville peut seulement imposer ce type d'aménagement lorsqu'il y a un nouveau permis de construire.</p> <p>Dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme), il peut être proposé d'adapter la réglementation pour rendre obligatoire des projets de ce type.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>53. Créer des parkings favorisant la perméabilité de leurs surfaces : enjeu au regard de la prévention du risque inondation ("zone d'expansion des crues")</p>	<p>Il est possible de créer des parkings en utilisant des caillebotis, des panneaux en bois sur du sol en pleine terre permettant les infiltrations d'eau. Cependant, ces installations sont efficaces seulement lorsque les usages ne sont pas continus et qu'il y a du roulement. Cela semble difficile pour des usages intenses.</p> <p>Par ailleurs, la Municipalité poursuit une réflexion auprès des plusieurs acteurs afin de renforcer l'usage des parkings sous-terrain. Leur pleine utilisation pourrait permettre de redéfinir l'aménagement et les usages des parkings en plein air.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>54. Maintenir des friches mêmes temporaires et ne pas laisser des sols nus</p>	<p>Les friches représentent 3 hectares de réserve foncière à la ville, fauchées 1 à 2 fois par an, afin d'éviter le risque incendie. Ce sont des lieux riches en biodiversité car les insectes viennent s'y nourrir.</p> <p>L'étude biodiversité a pour but d'identifier ces réservoirs de biodiversité afin de les préserver.</p> <p>Comme indiqué plus haut, l'identification de ces espaces et leurs orientations souhaitées peut se travailler de manière collective dans le cadre des comités de suivi.</p> <p>Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>55. Faire des bassins de pluie</p>	<p>Pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et aux épisodes de pluie entraînant des débordements, les services de la ville d'Ivry-sur-Seine et de l'établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre développent des projets de gestion environnementale des eaux de pluie : des « noues » végétalisées, de pleine terre, peuvent être installées dans l'espace public. La gestion des eaux de pluie à la parcelle, par infiltration, au plus près d'où elles tombent, est alors possible et s'appuie sur l'évapotranspiration ou le pompage des eaux par les végétaux plantés dans les noues. Par ailleurs, ces noues constituent, grâce à cette présence de l'eau et des végétaux, des îlots de fraîcheur au sein des quartiers. Récemment, trois noues ont été installées Rue du Colombier (quartier Marat-Parmentier). Des noues sont en cours de construction Rue Carnot (quartier Monmousseau-Vérillot).</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>56. Création d'aires de jeux submersibles si besoin à Ivry Port notamment</p>	<p>Un projet de ce type est à l'étude.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>57. Désimperméabiliser les espaces publics où il y a des surlargeurs avec des plantations</p>	<p>Comme indiqué plus haut, la désimperméabilisation est possible lorsque les usages et les réseaux le permettent.</p> <p>Par exemple, le réaménagement en cours de la Rue Carnot permettra d'intégrer des bandes de désimperméabilisation des espaces publics.</p> <p>Le comité de suivi peut se saisir de cette question afin de travailler à une</p>

<p>(cours d'écoles, trottoirs larges, allées des parkings, ...)</p>	<p>cartographie des espaces avec des surlargeures, dans un travail conjoint avec les services compétents. Projet à co-construire et/ou Information ouverte et suivi</p>
<p>58. Proposition de référent pour des conseils sur la récupération de l'eau de pluie sur les toitures auprès des habitats, type d'accompagnement sur le modèle du maitre-composteur. (ex : l'agence de l'eau Seine-Normandie finance les projets qui permettent d'éviter d'apporter de l'eau dans les égouts)</p>	<p>Des organismes spécialisés proposent des documents ad hoc sur le sujet, comme cette plaquette de l'agence Eau Seine Normandie : https://www.eau-seine-normandie.fr/NL9/Collectivites-aidez-administres-a-recuperer-valoriser-eau-de-pluie</p>